

**Zeitschrift:** La musique en Suisse : organe de la Suisse française  
**Band:** 1 (1901-1902)  
**Heft:** 4  
  
**Rubrik:** La musique à Genève

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 12.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## LA MUSIQUE A GENÈVE

En entrant dans sa seconde année, la *Société genevoise de Musique de chambre*, composée de MM. Henri Marteau, Louis Rey, Willy et Ad. Rehberg, W. Pahnke et E. Reymond, annonce le programme de sa saison 1901-1902. Ce programme comprend huit séances qui seront données le samedi soir dans la grande salle du Conservatoire, et dont la première aura lieu le 26 octobre. La liste des œuvres qui seront exécutées est fort copieuse. A côté des grands classiques, Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert et Mendelssohn, qui forment le fond des programmes, cette liste comprend des œuvres de Brahms, (*Quintette en sol*, pour cordes, op. 111; *Quatuor en la* avec piano), Smetana (*Trio en sol*), Rubinstein, Tchaïkowsky, C. Cui, Glazounow, V. d'Indy (*Quatuor en la mineur*), E. Chausson (*Concerto*, pour piano, violon et quatuor), Joseph Lauber (*Quatuor en sol mineur*), enfin des sonates de Bach, Beethoven, Schumann, Strauss et Paul Juon.

**Chansons romandes.** — M. Jaques-Dalcroze, notre chansonnier romand, nous donnera le mardi 22 octobre, à l'Athénée, la primeur de ses nouvelles chansons, composées dernièrement et continuant la série si heureusement commencée de ses *Lieds du crû*. Le programme annonce des *Chansons de l'Alpe*, des *Chants de Mai*, des *Scènes de la Vie enfantine* et des *Chansons humoristiques*. L'auteur dira lui-même ses œuvres. L'on sait comme il sait les dire. Jolie et intéressante audition en perspective.

**Le concert Lamoureux**, annoncé pour le 12 octobre, n'a pas eu lieu par suite d'indisposition. C'est fort dommage, car il y a nombre d'années que nous n'avions entendu à Genève l'excellent orchestre parisien. Espérons que ce n'est que partie remise.

**Orchestre permanent.** — Bien que nous comptions donner dans le prochain numéro de la *Musique en Suisse* un aperçu général de la vie musicale à Genève, nous tenons dès aujourd'hui à attirer l'attention de nos lecteurs sur le mouvement qui se produit en ce moment en faveur de la création d'un orchestre permanent, création qui s'impose pour tout esprit réfléchi et soucieux de l'avenir artistique de notre ville. On se rappelle que c'est à la suite de l'événement inat-

tendu qui mit la ville de Genève en possession des millions de l'héritage Galland, que fut lancée à nouveau l'idée, point nouvelle en elle-même, certes, de doter notre cité de cette utile institution d'un orchestre permanent, institution d'une importance capitale et incontestable pour un centre artistique tel que Genève. Un comité d'initiative se forma, qui convoqua en une grande assemblée tous les citoyens s'intéressant à la question. Cette assemblée, fort nombreuse, accueillit le projet avec enthousiasme et chargea le Comité d'initiative, à la tête duquel se trouve M. Adolphe Koeckert, d'en poursuivre la réalisation. Les représentants de ce Comité eurent des entrevues avec les membres du Conseil administratif, lesquels parurent favorablement disposés à l'égard de la proposition, et promirent de s'en occuper, demandant au Comité d'initiative de présenter un projet d'organisation et de budget. Ce projet fut établi et remis à qui de droit, et en outre, le Comité jeta les bases d'une grande *Association philharmonique genevoise*, dont le but serait de venir en aide aux autorités municipales dans la création et l'entretien de l'orchestre permanent.

Il est évident que ce projet d'association ne pourra recevoir son application qu'au cas où, comme on est en droit de l'espérer, le Conseil municipal répondra favorablement aux légitimes demandes des promoteurs du projet.

Mais depuis quelques mois, la question en est là, et reste stationnaire, on ne sait trop pourquoi. Les vacances du Conseil municipal ont pris fin, mais non pas l'attente des partisans de l'orchestre permanent, qui sont multitude dans notre population, toujours avide de jouissances musicales. On se demande pourquoi le Conseil administratif reste muet, et s'il faudra que le Conseil municipal lui-même, par l'intermédiaire d'un de ses membres, lui remette en mémoire le projet oublié. Celui-ci a en effet de chauds partisans dans le sein du Conseil municipal, et ces partisans estiment, comme tous ceux qui s'intéressent à la question, que jamais celle-ci ne s'est présentée sous de meilleurs auspices. Outre l'approbation de tous les intéressés, la direction du théâtre, le Comité des concerts d'abonnement, les membres de l'orchestre eux-mêmes, le projet a pour lui en ce moment les conditions nouvelles au milieu desquelles il se présente et qu'il ne compromet nullement comme d'aucuns sembleraient portés à le croire. En effet, ce n'est pas un capital que le Comité d'initiative réclame à la ville pour la réalisation du projet, mais seulement une petite

partie des intérêts que rapporte à la ville un capital nouveau et considérable sur lequel elle ne comptait nullement il y a un an. L'exploitation de l'orchestre restant, ainsi que le désire le Comité d'initiative, entre les mains de notre autorité municipale, celle-ci pourra toujours, si par impossible les résultats ne répondaient pas à son attente, refuser de continuer une exploitation trop onéreuse pour elle, sans qu'elle ait à déplorer la perte d'un capital qui aurait pu trouver autrement un meilleur emploi. De toutes façons donc, le projet se présente sous son jour le plus favorable, et il est à désirer qu'il sorte enfin de la période d'élaboration pour obtenir la pleine et entière réalisation que souhaitent tous les amis des arts et tous ceux qui ont souci du bon renom artistique de notre cité.

Ajoutons que le projet est encore soutenu par beaucoup à un autre point de vue, celui des avantages que pourront en retirer tous ceux qui ont intérêt à la fréquentation croissante de Genève par les étrangers au moment de la belle saison, les hôteliers, les commerçants, etc. Dans notre époque utilitaire au premier chef, cet argument a bien sa valeur, pour ceux surtout que laisse indifférents la question d'art. E. G.



## NOUVELLES ARTISTIQUES

Au moment de mettre sous presse nous apprenons avec une grande satisfaction l'énorme succès que viennent de remporter, à l'occasion d'un concert avec l'Orchestre philharmonique à la Beethoven-Saal de Berlin, MM. Henri Marteau et E. Jaques-Dalcroze dans le magistral *Concerto* de violon. L'œuvre était dirigée par l'auteur lui-même, notre cher Rédacteur en chef. Triomphe superbe et critique enthousiaste. Bonne journée pour notre musique suisse ! E. G.



*Théâtre.* — Les débuts de notre nouvelle troupe viennent d'avoir lieu avec *Faust* et *L'Africaine*. Nous aurons l'occasion, dans notre prochain numéro, de revenir sur ces soirées dont les résultats ont été assez inégaux. Mentionnons toutefois le réel succès des artistes d'opéra-comique et celui de notre nouveau chef d'orchestre M. Joseph Lauber.



*Le concert de M<sup>me</sup> G. Krafft, à Lausanne.* — Le concert donné le 1<sup>er</sup> octobre, au Casino-Théâtre, par M<sup>me</sup> G. Krafft, a été, pour cette ville, un brillant début de saison musicale.

La vaillante cantatrice lausannoise avait préparé avec M. Georges Humbert, un programme qui exigeait à la fois un grand travail et un beau

courage : Initier le public à une œuvre toute moderne : *La bonne chanson*, de Paul Verlaine, musique de Gabriel Fauré, et lui donner l'occasion d'apprécier et de comparer en une même soirée, cette poésie exquise et cette musique si riche et si variée avec une œuvre classique : *À la bien-aimée absente*, de L. van Beethoven (op. 98) et les *Liederkreis* (op. 39) de R. Schumann.

Tels étaient les trois « Poèmes en musique » inscrits au programme. Ils ont été exécutés d'un bout à l'autre dans la perfection et devant une salle comble. M<sup>me</sup> Krafft, dit la *Gazette de Lausanne*, a su rendre avec un art infini tout ce que ces mélodies contiennent de sentiments divers : la passion, la douleur, la joie, l'amour ingénu, candide et confiant ; son superbe soprano, si plein, si pur, s'est prêté avec une incomparable souplesse aux développements harmoniques très variés, parfois très compliqués de cette musique.... »

De son côté, M. Humbert a brillamment tenu le piano qui forme dans la *Bonne chanson* une partie importante de l'œuvre, et présente des difficultés que peu de pianistes peuvent vaincre.

« M<sup>me</sup> Krafft et M. Humbert, dit en terminant la *Gazette*, sont arrivés par leur travail sérieux et approfondi à une perfection dans l'ensemble qui mérite l'admiration et la reconnaissance de leurs auditeurs. »

Ce beau concert sera donné à Neuchâtel, Vevey, etc., et les auditeurs de M<sup>me</sup> Krafft auront en mains le texte complet de toutes les mélodies avec le portrait des trois compositeurs sous forme d'une délicieuse brochure qui a été fort appréciée à Lausanne.



Mademoiselle *Marcelle Charrey* n'est pas inconnue du public genevois. Après avoir au Conservatoire de notre ville remporté les premiers prix de piano, d'harmonie, etc., puis le premier diplôme (classe de M<sup>lle</sup> Janiszewska) elle alla se perfectionner à Vienne, auprès du célèbre professeur Leschetizky dont elle fut l'élève pendant trois ans.

Elle fut toujours très remarquée et applaudie dans ces fameuses séances musicales du mercredi qui réunissent chez Leschetizky un auditoire d'élite exclusivement composé de musiciens de valeur et d'artistes de passage.

Pour augmenter l'intérêt de son concert M<sup>lle</sup> Charrey s'est assurée le précieux concours de M. Z. Chéridjian baryton, élève de M. le professeur Dami, premier prix du Conservatoire de Genève et que le public des auditions connaît assez pour qu'il soit inutile de faire ici son éloge.



A Berlin est mort à l'âge de 45 ans, le ténor Emile Goetze, qui avait acquis une grande célébrité en Allemagne et en Autriche.

L'abondance des matières nous oblige de renvoyer au prochain numéro la suite des nouvelles.

Imprimerie Delachaux & Niestlé, Neuchâtel.